BAUME par Cœur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES







CADRE DE VIE LE PLAN « BÂTIMENT 2025 » p 18





L'année 2015 s'est achevée comme elle avait commencé, dans le chaos et la douleur. Une année de deuil débutée par un 7 janvier tragique. La France a une nouvelle fois été touchée au cœur et un monde meurtri par l'extrémisme panse ses plaies. Comment, dans ce contexte si particulier, adresser des vœux alors que l'horreur du terrorisme accapare nos esprits ? Cette vague d'attentats sans précédent dans l'histoire de notre pays provoque l'inquiétude. Ces marionnettes du fanatisme avaient bien cet objectif : faire tomber sur la France une chape d'effroi, pour que plus rien ne soit possible, si ce n'est la peur.

Alors que la communauté nationale a été touchée, le défi de notre pays, de ses élus, de tous les concitoyens est d'entamer un combat qui risque d'être long et difficile. 2015 restera une année noire, terrible, mais la vie doit reprendre le dessus. Il ne faudra jamais oublier et ne jamais s'arrêter de lutter, pour fédérer autour de nos valeurs républicaines et d'un vivre ensemble, aujourd'hui plus qu'essentiel.

Nos communes sont le lieu du lien social par excellence et avec notre équipe, nous avons cette volonté de favoriser ce vivre ensemble, en agissant au quotidien pour vous, en menant des projets pour l'avenir du territoire, en favorisant l'amélioration de la qualité de vie et en soutenant les politiques éducatives.

Cette année qui s'ouvre sera donc à l'image de notre action de ces derniers mois. Vous savez combien nous mettons de l'énergie pour faire réussir notre commune et son territoire. Cette nouvelle édition du magazine municipal vous en apportera encore beaucoup d'exemples.

Alors pour terminer, je voulais, au nom de l'ensemble de la municipalité, vous souhaiter une nouvelle année d'espérance et de sérénité.

Pour 2016, ayons la force de croire en nos rêves, en nos envies.

Nous donnerons à nos projets un peu plus de nous-mêmes, pour bâtir un avenir meilleur.

Vœux à la population

Vendredi 15 janvier 2016 à 19h30 Gymnase de l'Europe ARNAUD MARTHEY
Maire de Baumeles Dames







2/ÉDITO

6/ÀLAUNE

8 / ÉCONOMIE

Europolys

9 / LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

- Pâtisserie THIEBAUD
- SARL MOUREY
- M et VOUS

12 / HABITAT ET URBANISME

- Pourquoi une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ?
- Le renouveau de la caserne Bassenne
- Cession immobilière

16 / CADRE DE VIE

- Une deuxième fleur pour la Ville
- Réflexion sur le Pont bleu
- Le Plan « Bâtiment 2025 »

20 / CULTURE

- Pour le Bonheur des Dames... et du public!
- Exposition de Patricia MONTERRAT
- Les Touffes qui frisent
- Caroline Vigneaux quitte la robe
- Chansons d'autrefois

22 / ENVIRONNEMENT

• Pierre Rabhi, un vent d'espoir

23 / SPORT

- Un nouveau club de Basket Ball à Baume les Dames
- Les évènements sportifs à venir
- L'ECB : Entente Cycliste Baumoise

26 / ASSOCIATIONS

 Un nouveau local pour les Restos du Coeur

27 / JEUNESSE

 Du nouveau à la cantine de Baume les Dames

28 / DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

• Premier conseil consultatif et Citoyen

30 / LA VIE DES SERVICES

- Sarah JOURDAN
- Adeline MONNERET

30 / DOUBS CENTRAL

• PADD du SCOT Doubs central

31 / HISTOIRE

• C'était là, sous nos pieds!

32 / BAUME PRATIQUE

37 / ÉTAT CIVIL

42 / LA PAROLE AUX ÉLUS

À LA UNE À LA UNE





Passage de la Ronde de l'Espoir 2015

> Mohamed BEKADA venu dire au revoir aux élus lors de la rencontre de quartier de la Prairie zone ouest



Belle affluence au marché de Noël les 5 et 6 décembre à l'Abbaye



Rassemblement pour la minute de silence en hommage aux victimes des attentas du 13 novembre

Le Maire remet aux directrices des écoles élémentaires des plaques à l'occasion de la journée de la Laïcité



Animation de noël





Europolys

Implanté sur un nœud de communications autoroutières reliant l'Europe du Nord à la Méditerranée, à deux pas des pôles économiques de Besançon et Montbéliard, le Parc d'activités Europolys poursuit son développement. L'extension du parc d'activités, conçue dans une approche environnementale de qualité, répond aux exigences de tout porteur de projet à la recherche d'une implantation fonctionnelle.

Après la tranche 2, deux nouvelles tranches de travaux devraient débuter au printemps pour viabiliser une trentaine de lots développant une surface foncière de l'ordre de 15 hectares. La consultation des entreprises sera lancée début 2016. Le prix de cession fixé par le conseil syndical a été maintenu à 14€ HT/m² permettant une bonne attractivité foncière.

Parallèlement, les opérations de communication ont

été lancées avec un site internet plus moderne et surtout une vidéo de promotion réalisée pour promouvoir la zone auprès des entreprises.

Lors du dernier conseil, un terrain de 35 ares a été cédé pour l'installation du bâtiment technique lié à l'implantation du parc éolien des Dames du Doubs.

D'autres très bons contacts sont en cours donnant des perspectives très intéressantes pour Europolys et donc pour le développement et l'emploi local.



www.europolys.fr



Pâtisserie THIEBAUD

CHANGEMENT DE MAIN À LA PÂTISSERIE.

Le 1^{er} octobre dernier, la pâtisserie ROY est devenue pâtisserie THIEBAUD. En effet, c'est Préscillia THIEBAUT qui a repris l'activité de Monsieur et Madame ROY.

Préscillia est titulaire d'une CAP Pâtissier et d'un CAP Chocolatier confiseur glacier qu'elle a passé au CFA Hilaire de Chardonnay à Besançon. Elle a passé ses 3 années d'études entre école et apprentissage chez Monsieur ROY, qui lui a transmis tout son savoir-faire. Á la fin de ses études, elle a travaillé 6 mois au prestigieux Criollo de Thise.

Souhaitant entreprendre, c'est du haut de ses 24 ans qu'elle s'est rapprochée de différents organismes comme la BGE pour l'accompagner dans ses projets.

Pour faciliter la transition, Claude ROY accompagne Prés-





cillia pour sa première année en tant que chef d'une entreprise de 6 salariés. Talent prometteur dès son apprentissage, elle avait alors gagné le concours de pièce en chocolat à Baume les Dames lors du salon du chocolat organisé en 2013, ainsi que le premier prix pour sa pièce en sucre au concours jeune talent de Montbéliard.

La pâtisserie THIEBAUD a conservé la partie traiteur, n'hésitez pas à la contacter pour tous vos événements. Préscillia tient à rappeler que tout est fait maison et que les chocolats sont 100% pur beurre de cacao. Bonne dégustation!

Préscillia a été récompensée par le 2ème prix du concours régional « Initiative au Féminin ».

Pâtisserie THIEBAUD

6 place St Martin 03 81 84 10 78 patisseriethiebaud@orange.fr



f patisseriethiebaud

LA PAROLF À UN ENTREPRENEUR / 11

SARL MOUREY

DEPUIS UN AN, LA SARL MOUREY TP EST IMPLANTÉE 11 RUE SUR LA CHAILLE DANS LA ZONE D'ACTIVITÉ DE BOIS CARRÉ.



Ludovic MOUREY, jeune entrepreneur de 27 ans, a créé sa société en 2011.

Avant cela, il a passé un CAP conducteur d'engins à Montbozon et a ensuite travaillé 5 ans dans l'entreprise PUSARD (Gonsans) puis 2 ans dans l'EARL CLERGEOT (Epenouse). Le projet de créer sa propre entreprise a toujours été dans la tête de ce Baumois, et après avoir acquis des années d'expérience professionnelle, il s'est lancé à son compte.

Ce papa d'une petite fille gère une entreprise de travaux publics composée de 3 salariés et a des ambitions de développement certaines.

On constate aisément son professionnalisme en voyant

le bâtiment qui abrite sa société, qu'îl a construit luimême, et qui abrite également un logement.

MOUREYTP est une entreprise spécialisée dans tous type de travaux de terrassement, récupération des eaux de pluie, aménagements extérieurs, etc.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à le contacter.

SARL MOUREY

11 rue sur la Chaille
03 70 27 33 56
06 22 60 59 29
travauxpublics.sarlmourey@sfr.fr

Met VOUS

EN SEPTEMBRE DERNIER, MARLÈNE FLEURY, BAUMOISE DE 29 ANS, S'EST LANCÉE DANS L'ENTREPRENARIAT.

Après avoir obtenu un BEP sanitaire et social spécialisation petite enfance, elle a été auxiliaire de puériculture pendant 3 ans dans une crèche de Besançon. Après ces trois années, elle s'est rendue compte qu'elle ne s'épanouissait pas complètement dans sa vie professionnelle. Elle a alors réalisé un bilan de compétences en 2011 qui a fait ressortir trois domaines pour lesquels elle est allée à la rencontre de professionnels:

- la coiffure (ndlr sa maman tient le salon Autre Regard)
- l'esthétisme
- la vente.

Ne s'imaginant pas travailler dans la vente, c'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers l'esthétisme. Marlène est donc allée suivre une formation d'un an à





l'EISEC de Dijon pour passer un CAP esthétique option soin du corps où elle a appris les différentes techniques de massage. Diplôme en poche, elle réfléchit à un moyen de combiner ses différentes formations et c'est ainsi que naît l'idée de « M et vous ». Elle intègre alors des formations dans des écoles agréées par l'Association Française du Massage pour Bébé et apprend les techniques pour masser aussi bien les futures mamans que les bébés. Mais elle ne masse pas uniquement les femmes enceintes et les bébés, elle chouchoute toutes les femmes!

Elle propose d'ailleurs des bons cadeaux de la valeur de votre choix (1€ la minute pour le massage bien être, prix forfaitaire pour les massages bébé).

N'hésitez pas à la contacter pour en savoir plus.

HABITAT FT URBANISMF / 13

Pourquoi une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ?

PETITE CITÉ COMTOISE DE CARACTÈRE, NOTRE COMMUNE POSSÈDE UN PATRI-MOINE URBAIN, ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET NATUREL DE GRANDE QUALITÉ. DE NOMBREUX TOURISTES VIENNENT TOUS LES ANS DÉCOUVRIR CE QUI LA SINGULA-RISE ET FAIT SON ATTRACTIVITÉ.

Ce patrimoine se décline sous plusieurs aspects: alignement du bâti et tracé des voies d'origine médiévales du cœur historique, Enclos de l'Abbaye, villas rue des frères Grenier, berges du Doubs et du Cusancin, implantations industrielles qui émaillèrent ces cours d'eaux, falaises, rochers, belvédères, massifs forestiers, faune et flore.

C'est toute l'histoire de notre cité qui s'exprime. Et cette histoire se poursuit car ce patrimoine fait partie intégrante de notre cadre de vie. Il est de notre responsabilité de le connaitre, de le comprendre pour le préserver; le valoriser, le faire évoluer, le réapproprier pour d'autres usages, en tirer des leçons sur le plan architectural lorsque des immeubles sont réhabilités, lorsque la ville se reconstruit sur elle-même ou s'étend, ainsi que sur le plan écologique, environnemental lors d'interventions sur les espaces naturels et paysagers.

À ce jour, les outils de protection en usage (périmètre de 500m autour des Monuments Historiques, sites classés, zones naturelles d'intérêt écologique) ne permettent pas une vision d'ensemble de ce patrimoine, ni une gestion dynamique et cohérente.

Pour avoir cette vision globale et contribuer à la concrétisation des engagements du mandat



(voir encart ci-contre) le conseil, municipal décide dès août 2014 la mise à l'étude d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ainsi que la création d'une commission locale chargée d'accompagner l'élaboration du projet et de veiller à sa mise en application après adoption.

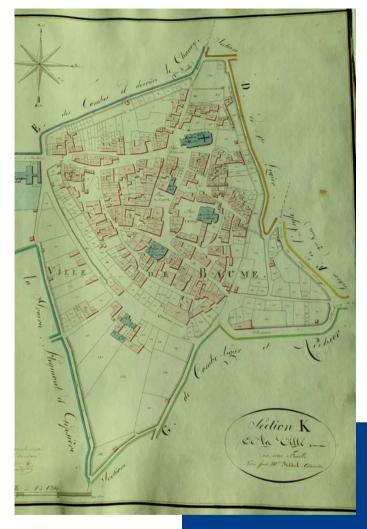
Engagements du mandat municipal

- la redynamisation du centre-ville
- le renforcement de l'attractivité touristique (valorisation du patrimoine et intensification du tourisme nature)
- l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement

Après désignation du bureau d'étude et en concertation avec les services de l'Etat en charge du patrimoine et de l'environnement, la commission s'est réunie 6 fois depuis janvier 2015 pour prendre connaissance et amender les diagnostics, arrêter un périmètre provisoire et définir les axes prioritaires suivants:

- valoriser et protéger l'ensemble du patrimoine historique, urbain, architectural, paysager, naturel;
- définir un périmètre plus fin de protection accompagné d'actions de valorisation et de préservation plus poussées;
- remédier aux altérations constatées sur le patrimoine urbain et architectural;
- identifier et valoriser les entrées du centre-ville;
- prendre en compte les enjeux environnementaux et accompagner l'évolution des technologies ;
- disposer d'un outil fiable au travers d'un règlement de protection patrimoniale aux règles précises;
- réaliser des documents pédagogiques afin de faciliter la concertation auprès des publics concernés.

Cette première phase d'étude, présentée à la Commission Régionale des Sites et du Patrimoine le 26 novembre



dernier a obtenu un avis favorable à l'unanimité. Dans le cadre de la concertation, dès janvier 2016 toutes les études de cette première phase ainsi qu'un registre pour recueillir les observations seront mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Une présentation publique est également prévue pour concerter autour de la préservation du riche patrimoine baumois.

14 / HABITAT ET URBANISME HABITAT ET URBANISME / 15

Le renouveau de la caserne Bassenne

La commune a souhaité céder le bâtiment accueillant anciennement la gendarmerie sur la rue Bassenne. La commune gérait 9 logements et y avait installé l'épicerie sociale en 2007.

La vente d'un montant de 200 000 € a été réalisée au profit d'IDEHA, bailleur social présent sur la commune, en vue de la réhabilitation du bâtiment. Suite à ce programme, 10 beaux logements seront proposés à la location.

Le programme de travaux a été engagé depuis le mois de juillet 2015, à ce jour les fenêtres ont été changées et la façade est nettoyée, ce qui redonne un vrai coup de jeune au bâtiment.

La livraison du bâtiment est prévue pour l'été prochain.



Cession immobilière



Vue aérienne des ateliers municipaux

Dans le cadre de sa stratégie foncière et patrimoniale, la commune de Baume les Dames procède à la mise en vente de deux entités :

■ Un terrain cadastré AM 136 situé rue des grottes

Ce terrain d'une superficie de 918 m² est situé en bordure de la rue des grottes, il est desservi par l'ensemble des réseaux. Il se situe en zone AUf selon le PLU en vigueur, la partie basse du terrain est en zone naturelle et inondable. Le terrain est considéré comme un terrain à bâtir mais sa constructibilité est limitée par sa configuration. Le terrain est de forme rectangulaire, pour moitié en herbe et pour moitié en friche.



■ Les ateliers municipaux

La commune souhaite installer ses ateliers municipaux dans des locaux plus appropriés au fonctionnement actuel. Elle envisage donc de céder l'actuel bâtiment et emprise foncière afin de déménager.

Le bâtiment développe une surface bâti de l'ordre de 3000 m² dédiés à un usage d'entrepôt et d'ateliers ainsi qu'une petite partie en bureau.

Il est édifié sur une emprise foncière d'une contenance totale de 6 565 m² (parcelle AV 274).

La parcelle se situe en zone AUg, dont une partie en zone inondable, qui rend la parcelle constructible. L'objectif de la Ville est de requalifier ce secteur autour d'un projet global d'urbanisation.

Pour tous renseignements ou offres à remettre, prendre contact avec Adeline MONNERET au pôle aménagement et développement de la Ville. 16 / CADRE DE VIE CADRE DE VIE CADRE DE VIE / 17

Une deuxième fleur pour la Ville





Le 10 octobre dernier, le jury régional du concours des Villes et Villages fleuris a attribué sa **deuxième fleur** à la commune qui, depuis de nombreuses années, porte une attention toute particulière à l'embellissement floral.

La Ville se voit **récompensée** pour sa politique environnementale ainsi que pour le travail réalisé quotidiennement par les agents des services qui contribuent à **améliorer notre cadre de vie**.

Parmi les critères d'attribution du label, on retrouve : la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...) ainsi que la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

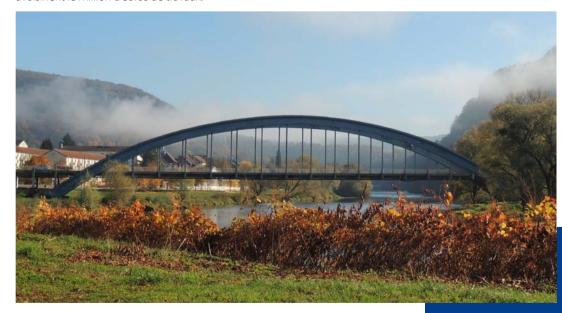
Réflexions sur le Pont bleu

Lors de la campagne municipale, vous avez été nombreux à nous faire part de l'obsolescence visible des aménagements de voirie du secteur du pont bleu et des cités Champard, aux abords du Doubs. Aussi, dès le début de la mandature, la nouvelle équipe municipale a eu à cœur de relancer les réflexions et projets sur ce secteur remarquable en relation avec les services du Conseil Départemental.

La complexité des prérogatives entre les compétences communales et départementales sur les axes structurants de notre commune demeure un problème pour définir les engagements de chacun sur ce dossier.

A cela s'est ajoutée une période de contrainte budgétaire pour les deux collectivités. Il est alors devenu plus compliqué de passer à une phase opérationnelle d'autant que les montants annoncés par les services du Conseil Départemental pour réaménager le secteur avoisinent le million d'euros de travaux. De ce fait, il était impératif de pousser plus loin les études et de privilégier la modération à l'urgence, l'analyse à la précipitation. Tels sont les maîtres mots d'une démarche engagée qui prend en compte les impératifs de sécurité mais aussi les contraintes budgétaires de la commune. Vous le savez, la maitrise des équilibres financiers de la ville est une priorité de la municipalité. Il était donc nécessaire de revoir complétement ce dossier

Aujourd'hui, de nouvelles études techniques ont été menées et sont bien avancées. Le choix du dispositif de portage financier et les engagements de chacun sont en cours de discussion avec le Département. Restera au Conseil municipal le choix de définir la solution retenue et la programmation opérationnelle de ce projet d'ampleur pour notre ville en vue des échéances budgétaires prochaines.



18 / CADRE DE VIE CADRE DE VIE CADRE DE VIE / 19

Le Plan « Bâtiment 2025 »



Le patrimoine communal comprend 35 Etablissements Recevant du Public (ERP) pour la plupart vétustes et 2 Installations Ouvertes au Public (IOP) le cimetière et les stades. Ils développent une surface au sol de 37 435 m² sur une surface de terrain (hors stades) de 129 160 m². 9 ERP sont inscrits ou dans la zone de protection des bâtis historiques et soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), 23 ERP font l'objet d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) sur 6 ans.

En 2014, le budget de gestion courante des ERP s'élevait au total, à 530 261€ avec trois facteurs indissociables pour la Ville :

- le coût des fluides ERDF, Gaz, eau, (271 402€),
- le coût en personnel d'entretien de ces locaux (240 000€),
- Les taxes foncières (19 859€).

Ces trente dernières années le tissu associatif s'est largement étoffé, le succès du forum des associations en atteste. Toutes ces initiatives bénévoles participent au dynamisme et au rayonnement de la ville. Parallèlement à cela, des services communaux, des services tertiaires privés ou publics se sont également développés ou ont été créés (CCPB, OTSI, Périscolaire, CCAS, Maison des Services....) entrainant une demande inflationniste en locaux et au fil des ans, des incohérences dans l'attribution et l'utilisation de ceux-ci.

Deux exemples: Les Terreaux accueille un Groupe Scolaire, une école de musique, une harmonie, des associations sportives et, dans le périmètre du bâti, le Théâtre Saveur Mandarine, les jours heureux, les anciens combattants, le club de tarot, la croix rouge, le club mycologique... tandis que le Centre Barbier accueille pêle-mêle divers services administratifs, des associations culturelles, le périscolaire et la restauration.

Tous ces arguments objectifs ont conduit la municipalité à réfléchir à une stratégie patrimoniale claire en s'appuyant sur trois piliers : économie, rationalisation et mutualisation des locaux. Cette stratégie est scindée en deux périodes 2015-2019 et 2019-2025 avec deux contraintes fortes : l'Ad'AP imposée par la loi aux collectivités de + 5 000 habitants et la Loi NOTRE qui dessinera bientôt la future intercommunalité élargie et entraînera des transferts de compétences nécessaires. Cette stratégie vise à mettre en place des pôles identifiables par la population :

- Un pôle socioculturel (l'Îlot Saint Vincent),
- Un lieu d'habitat senior locatif (Barbier),
- Un accueil touristique avec l'OTSI (ex-Crédit Agricole) au cœur de la ville,
- Un pôle scolaire et périscolaire aux Terreaux et au Breuil,
- Un complexe sportif à la Prairie.

La cession de bâtis, déjà actée, (gendarmerie Bassenne et le centre Barbier), la réaffectation du bâtiment des Finances en Maison de la Solidarité, l'acquisition du Crédit Agricole en centre ville (270 m² sur 3 niveaux), la construction du pôle socioculturel de l'Ilot Saint Vincent, la future construction de l'extension du gymnase Europe (550 m² possibles sur 2 ou 3 niveaux) participent à élaborer une politique de mutualisation et de rationalisation des m² alloués. Les locaux libérés aux Terreaux (près de 1000 m² libérés sur 3 niveaux et deux ailes) par les associations sportives qui migrent au gymnase Europe et les associations culturelles au pôle de l'Ilôt Saint Vincent, pourront être réaffectés au périscolaire et à la restauration et pourquoi pas à un autre groupe scolaire.

Les locaux libérés par le déménagement de l'OTSI au rez de chaussée de l'ancien Crédit Agricole pourront accueillir si la CCPB en est d'accord l'administration des

services périscolaires, actuellement située à Barbier, au plus près des écoles et donc des familles.

Enfin le CCAS quitte le centre Barbier et s'installe dans les locaux de la mairie bientôt restructurée en 2016 offrant ainsi aux baumois tous les services administratifs dans un même bâtiment. Quant aux services gérontologiques, ils intègreront des espaces libres de l'Hôtel des Services (ancien tribunal).

Cette politique stratégique pour la ville sur le long terme, contribuera ainsi à une réorganisation cohérente des locaux communaux. Elle impose, de fait, la mutualisation et le partage nécessaire des espaces qui induiront des économies et une rationalisation des coûts pour la collectivité.

La deuxième période 2019-2025 de notre stratégie sera centrée sur le patrimoine suivant :

- Ensemble Mi-Cour
- Annexes de l'Abbaye
- Maison Lab
- Habitat de l'Ilot Saint Vincent
- Pipes Ropp
- Baume industrie
- Annexe Bassenne
- Leg Forrest
- Ancienne CCPB
- Maison Robert et Combattant aux Terreaux
- Ateliers municipaux actuels
- Anciens ateliers Damotte

20 / CULTURE CULTURE CULTURE / 21

Pour le Bonheur des Dames... et du public!

Le Festival « Au Bonheur des Dames » - qui met à l'honneur des artistes féminines en clin d'œil aux origines et au nom de notre charmante ville - change de date cette année.

En effet, traditionnellement organisés au mois de novembre, les spectacles auront lieu cette année du samedi 20 février au dimanche 28 février.



EXPOSITION DE PATRICIA MONTERRAT

Après avoir exposé dans le cadre du projet « L'art en Vitrine », Patricia MONTERRAT proposera de nouveau ses remarquables tableaux sublimant le corps.

Cette fois-ci, et en accord avec le thème du « Bonheur des Dames », ce sont des œuvres mettant en valeur le corps féminin qui seront exposées.

Ses peintures seront visibles tout au long du festival à la Médiathèque Jean Grosjean, pendant les heures d'ouverture.

DIMANCHE 21 FÉVRIER: LES TOUFFES QUI FRISENT

Ce trio vocal 100 % féminin va vous contaminer avec sa fraîcheur et son énergie contagieuse.

Son répertoire varié navigue à travers les époques, les langues et les rythmes : variété, jazz, chant folklorique de l'Est, mélodie classique, berceuse anglaise...

Ces trois chanteuses vont faire souffler sur la Ville un vent de bonne humeur et de chaleur, bienvenu en cette période hivernale.



Centre d'Affaires et de Rencontres, 17h Tarif : 5€ pour les adultes, gratuit pour les moins de 14 ans.

SAMEDI 27 FÉVRIER CAROLINE VIGNEAUX OUITTE LA ROBE

Ex avocate au barreau de Paris, Caroline VI-GNEAUX a quitté la robe du Palais de justice pour se produire sur scène. Dans ce one-woman-show truculent et réjouissant, elle revient d'abord sur son ancienne vie d'avocate qu'elle a quittée en 2008, à la surprise générale (la sienne y compris), pour devenir humoriste, non sans lourdes conséquences parentales, financières et sociales!

Spectacle humoristique à ne manquer sous aucun prétexte!

Centre d'Affaires et de Rencontres, 20h30

Tarif: 10€, gratuit pour les moins de 14 ans.

Attention, nombre de places limité, réservation fortement recommandée.



DIMANCHE 28 FÉVRIER CHANSONS D'AUTREFOIS



Suite aux succès de ses deux précédentes prestations, Isabelle ZAMMIT revient à Baume les Dames avec les grands tubes de l'entre-deux guerres.

Charles TRÉNET, Maurice CHEVALIER, Yves MONTAND, Lucienne DELYLE, Berthe SYLVA... autant de grands noms interprétés par Isabelle ZAMMIT, qui apporteront tendresse, émotion et bonne humeur.

Centre d'Affaires et de Rencontres, 17h.

Tarif: 5€, gratuit pour les moins de 14 ans.

22 / ENVIRONNEMENT SPORT / 23

Pierre RABHI, un vent d'espoir

LE SAMEDI 7 NOVEMBRE, APRÈS UNE CONFÉRENCE À GUICHET FERMÉ À BESANÇON, PIERRE RABHI NOUS A FAIT L'HONNEUR DE SA PRÉSENCE À BAUME LES DAMES.

Pierre RABHI, agriculteur, écrivain et penseur français d'origine algérienne, est un des pionniers de l'agriculture biologique et défend une société plus respectueuse de l'homme et de la Terre.

Il est aujourd'hui reconnu expert international pour la sécurité alimentaire et a participé à l'élaboration de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification.

Ses livres, dont « Vers la sobriété heureuse », « Au nom de la Terre » ou encore « La part du colibri » rencontrent un succès grandissant.

A l'occasion de sa venue, la section locale de l'Association Colibris avait organisé, en collaboration avec la Ville, une séance de rencontre-dédicace à la Médiathèque Jean Grosjean avec animations.

Au programme de la journée : découverte de l'apprentissage Montessori, dégustation de produits locaux, panel des livres de Pierre RABHI et bien entendu, rencontre avec l'auteur

De nombreux lecteurs étaient présents afin de faire signer un ouvrage et d'échanger quelques mots avec l'écrivain.

Malgré les nombreuses personnes qui patientaient, chacun a eu droit à un court instant en tête à tête avec Pierre RABHI. Et c'est par ces quelques minutes d'échange qu'il a séduit toutes les personnes présentes : au-delà de l'auteur et du philosophe, Pierre RABHI est tout simplement un homme généreux et émouvant. C'est rempli d'un sentiment d'espoir que chacun est reparti après cette parenthèse hors du temps quotidien.



Un nouveau club de Basket Ball à Baume les Dames

Cela faisait quelques mois que de nombreux jeunes réclamaient un club de basket afin de pratiquer ce sport, que ce soit pour du loisir ou de la compétition. Depuis cette rentrée de septembre 2015 c'est chose faite. En effet, un groupe de jeunes baumois a créé une association, avec les conseils du service des sports de la ville. Ce club sportif déclaré depuis quelques mois en Préfecture a reçu de la part de la ville, sur proposition de l'OIS, une subvention plancher de 200 € pour démarrer et pour payer la déclaration en préfecture.

Des créneaux sportifs ont été réservés dans les gymnases de la commune pour ce jeune club de Basket et pour la dizaine de jeunes et grands ados qui s'entrainent régulièrement. Des matches amicaux sont programmés au cours de la saison sportive et, en principe, une affiliation à la Fédération Française de Basket Ball est prévue pour la prochaine saison afin de disputer un championnat fédéral au niveau du département.

Les jeunes dirigeants joueurs sont entre autres : Anthony SANTOS, Louis DEBRIE, Martin COURTOIS ou encore Charles SOCIE.

Félicitations à ces jeunes pour leur prise d'initiative et de responsabilités. Le service des sports de la ville va les suivre et les accompagner, afin que ce nouveau club puisse se développer. En effet, lors du Forum des Associations 2015, le stand du club a bénéficié d'un fort engouement : de nombreux enfants et adolescents désiraient pratiquer et s'inscrire au club local.

Pour l'instant le club manque de cadres disponibles et diplômés.

Affaire à suivre et à encourager!

Les évènements sportifs à venir

■ Dimanche 10 janvier 2016 :

Tennis de Table : finales femmes gymnase de l'Europe

■ 6 et 7 février

Badminton : Tournoi annuel du club gymnase de l'Europe

■ 13 et 14 février

USB Montagne: championnat régional Escalade

■ 20, 21 et 27 février

Futsal tournoi du district

■ 28 février

Badminton : championnat interclubs gymnase de l'Europe

■ 6 mars

Judo: tournoi Jean Ponçot gymnase de l'Europe

■ 13 mars

BMX : manche du championnat régional

■ 19 et 20 mars

Tarot: Tournoi du club, à la salle de Mi Cour

■ 1er mai

Badminton:

championnat dans les 2 gymnases

D'autres événements sportifs pourront se greffer dans ce prévisionnel qui évolue régulièrement.

Vous pourrez retrouver toutes les informations dans l'agenda du site internet de la Ville ainsi que dans le Baume en Mouvement lorsque les associations nous communiqueront l'événement. 24 / SPORT SPORT SPORT / 25

L'ECB: Entente Cycliste Baumoise

L'ECB est un club local qui ne cesse de se développer au fil des mois. Sa dernière Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 27 novembre et, devant une importante assistance, les dirigeants ont présenté leurs activités : organisations, déplacements, résultats, structuration du club, etc. L'activité BMX explose en effectif et en brillants résultats. L'entraineur Stéphane PERRIN est très satisfait, notamment grâce au titre de Champion du Monde 2015 de Charly GAILLARD (cf: article BPC #4).

De jeunes compétiteurs, garçons et filles participent à de nombreux championnats de France, d'Europe et même à des championnats du Monde.

Le club est obligé de refuser de nouvelles inscriptions par faute de créneaux d'entrainement sur la piste de BMX locale que le club a bien aménagée. Un projet d'éclairage de la piste est à l'étude ; elle permettrait de programmer d'autres séances afin d'augmenter le niveau de performance des pilotes BMX mais aussi capter de nouveaux adhérents venus de tout le canton baumois, voire au-delà...

Le Président, Christophe NAVARRO et la Municipalité notent le grand investissement des parents dans l'activité BMX, que ce soit dans les déplacements, les organisations locales ou même la réfection ou amélioration de la piste.



Pour l'activité « Route » le club s'est doté d'un directeur sportif en la personne de Damien ROZ (actuellement service civique auprès de l'Office Intercommunal des Sports) qui est aussi entraineur des Cadets et Juniors du club.

La tête de file « Route » est bien Quentin NAVARRO, vainqueur de nombreuses courses au plan départemental, régional et national, classé vice champion de France en cyclocross, membre de cette équipe de France Juniors, classé 9^{ème} aux Europe de cyclocross aux Pays Bas en septembre 2015 ; classé 1^{er} à Albi et en Suisse, 17^{ème} à la coupe du Monde 2015, 11^{ème} en Bretagne, etc. Un palmarès élogieux malgré son jeune âge : il est Junior à 19 ans. Quentin lui est en stage au moins 2 à 3 mois pas an, que ce soit avec son équipe locale, la sélection régionale et bien entendu nationale, il arrive toutefois à bien suivre ses études à la section sportive du lycée Jules Haag de Besancon.

Le VTT, avec Pascal comme référent, possède un petit effectif et ne pratique pas en compétition mais fait de la randonnée, de l'entretien des chemins et pistes dans la campagne baumoise sans oublier le balisage d'anciens et de nouveaux parcours qui font souvent la joie et le plaisir des touristes de passage dans notre région.

Le club œuvre aussi à la formation de cadres : jeunes diplômés fédéraux, juges lors de courses cyclistes route et de BMX et, grâce à sa bonne image et à ses bonnes performances sur les courses nationales, attire dans ses rangs des coureurs de la région.



Les organisations locales : critérium Baumois (cycliste route), Grand Prix de cyclocross, courses de BMX (Coupe de Franche Comté, Open Baumois, Coupe du Doubs, etc.).

L'ECB : un club à citer en exemple, un club à suivre... sincères félicitations !

EFFECTIFS DU CLUB

110 licenciés en 2015, en augmentation régulière depuis 5 ans, composés de 73% en BMX, 24 % en cyclisme route et 3% en VTT.



26 / ASSOCIATIONS JEUNESSE / 27

Un nouveau local pour les Restos du Cœur

Le 28 novembre dernier, le nouveau local des Restos du Coeur situé au 8 bis rue Bassenne a été inauguré. L'ancien local, situé rue des Terreaux, était devenu inadapté et difficile d'accès. La Municipalité a souhaité donner à l'association les moyens nécessaires pour accueillir les bénévoles et les bénéficiaires dans les meilleures conditions.



Pour mémoire, les Restos du Cœur ont ouvert en 1989 sous la responsabilité de Joëlle COMBET, employée de mairie qui prenait les inscriptions sur son lieu de travail. Avec l'aide de bénévoles, elle préparait les colis et les distribuait aux bénéficiaires.

Au décès de Madame COMBET, c'est Marie-France RE-GNAUD qui prit la responsabilité du centre rue des terreaux puis Hélène HYENNE en 1998. Aujourd'hui, c'est Josiane DI MASCIO qui est responsable du centre.

HORAIRES D'OUVERTURE

les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 Renseignements : 06 62 53 60 48 ou 06 83 79 34 15



Les Restos du Cœur sont ouverts pendant la période hivernale et le panier de l'amitié (dont le nouveau local a été inauguré au début de l'été) prend le relais par la suite.

Ce sont 86 familles qui ont bénéficié de la campagne 2014-2015, accompagnées par 34 bénévoles.

Les Restos du Cœur, ce n'est pas qu'une aide alimentaire. Les bénévoles offrent également aux bénéficiaires une assistance dans des domaines aussi divers que variés : actions de retour vers l'emploi, ateliers cuisine, coiffure, microcrédit...

Chiffres clés nationaux 2014-2015



- 1 000 000 de personnes accueillies
- 130 millions de repas distribués
- 67 600 bénévoles
- 1898 personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion restos

Du nouveau à la cantine de Baume les Dames

DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE, 150 ENFANTS AU MAXIMUM SONT ACCUEILLIS ET RÉPARTIS DANS 3 SALLES SUIVANT LEURS ÂGES (PETITE ET MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION ET CP PUIS DE CE1 À CM2).

Depuis le début d'année scolaire 2015-2016, les agents se mobilisent afin d'améliorer la qualité d'accueil pendant le temps méridien.

C'est en ce sens que l'équipe pédagogique réalise un travail sur les objectifs listés ci-après pour répondre aux orientations du Projet Educatif Territorial :

- Réduire les tensions et la fatique de l'enfant ;
- Favoriser un accueil bienveillant ;
- Respecter le rythme de l'enfant en préservant sa sécurité physique, morale et affective ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Ainsi, les enfants de CE1 au CM2 bénéficient d'un nouveau mode de prise de repas sur deux services. Depuis mi-septembre, ils participent activement au déroulement du repas sous la surveillance des animateurs et de l'équipe de cuisine. Pendant qu'un premier groupe d'enfants mange, les autres sont en temps libre (petits jeux extérieurs, jeux de société, relaxation, chants...), puis inversement. Avec l'organisation actuelle, un bilan positif a été constaté sur le bien-être et l'autonomie de l'enfant.



Premier Conseil Consultatif et Citoyen

LA MUNICIPALITÉ S'EST ENGAGÉE DEPUIS SON ÉLECTION, À RENDRE DES COMPTES À LA POPULATION ET À CONCERTER LARGEMENT SUR L'AVANCÉE DE LA GESTION COMMUNALE. LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EST AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DES ÉLUS AVEC UNE RÉELLE VOLONTÉ D'IMPLIOUER LES CITOYENS DANS LES DÉCISIONS.

Le nombreuses instances ont été créées pour faire vivre les échanges :

- le Conseil Consultatif de l'Environnement ;
- les Rencontres de Quartier;
- les différents Comités de Pilotage (rythmes scolaires, centre historique, îlot Saint-Vincent...);
- le Comité de Promotion Economique ;
- et enfin le Conseil Consultatif et Citoyen.

Le Conseil Consultatif et Citoyen a pour vocation de favoriser l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques. Il se réunira plusieurs fois par an pour échanger sur les projets en cours ou à venir.

Il est composé de 21 membres issus de trois types de catégories (personnes tirées au sort, volontaires et proposées par les élus) pour la durée du mandat municipal. La première séance s'est tenue le vendredi 13 novembre dernier.

Ayant eu des réponses négatives pour les personnes tirées au sort, il a été décidé de faire tout de même le premier Conseil (pour ne pas repousser de trop cette instance) et de faire tirer de nouveaux aux sorts des personnes par les membres du CCC lors du premier conseil.

En termes de fonctionnement, les membres du conseil ont souhaité se retrouver régulièrement une fois par mois pour débuter et ajuster la périodicité en fonction des besoins. Le Conseil se réunira le vendredi soir à 20h.



Les membres du conseil pourront aborder les sujets qu'ils souhaitent pour un débat très libre et sans contrainte.

Monsieur le Maire a proposé aux membres du CCC d'intégrer les différentes instances de démocratie participative traitant des sujets qui les intéressent (COPIL, CCE, etc.).

Il sera également possible d'inviter au conseil consultatif des intervenants extérieurs pouvant apporter leur expertise sur les sujets traités comme l'élu référent à un projet, un cabinet d'étude ou d'architecture... Un google group est créé pour que les membres du conseil puissent échanger entre eux et avec l'agent référent au sein de la collectivité.

Lorsque tous les points sur le fonctionnement ont été abordés, une présentation des grands projets a été faite aux membres du CCC notamment tout le projet de revitalisation du cœur historique. Ce temps de présentation a été source de nombreux échanges.

Il a été décidé de laisser passer la période des fêtes avant d'organiser le prochain conseil en début d'année.

Sarah JOURDAN

Suite au départ de Célina CORDONNIER, Sarah JOUR-DAN est venue rejoindre Elisabeth, Jeanne-Marie et Brigitte à la Médiathèque Jean Grosjean.

Cette jeune femme de 27 ans, originaire du Lot, est titulaire d'un DUT Métiers du livre obtenu à Dijon. Avant d'arriver à Baume les Dames, elle a effectué un service civique d'un an à la bibliothèque de Saint Affricain dans l'Aveyron. Accueil et conseil aux usagers, gestion des prêts et des retours, font partie de ses missions pendant le temps d'ouverture. Mais le travail des agents de la Médiathèque est très varié et ne se limite pas à ce que vous en voyez aux horaires d'ouverture. En effet, quand les portes sont closes, l'équipe se charge de la gestion de ce que l'on appelle les « fonds », c'est-à-dire les documents que l'on vous propose en prêt (magazines, livres, CDs, etc.) : catalogage, bulletinage, enregistrement et rangement des documents, équipement...



En parallèle, Sarah prend en charge la gestion du fonds CD-DVD (acquisitions, réservations...) ainsi que la partie communication de la Médiathèque (réalisation des affiches, gestion du site internet, etc.).

Vos enfants la retrouveront également au cours des racontées et des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). N'hésitez pas à aller rencontrer cette nouvelle baumoise motivée aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Adeline MONNERET



Au mois de novembre dernier, Adeline MONNERET est arrivée dans la collectivité pour prendre la relève de Vanessa BROUILLET, partie poursuivre sa carrière plus près de son domicile. Adeline prend donc la fonction de responsable « développement économique et aménagement du territoire » au sein du nouvel organigramme de la ville. Cette Franc-comtoise a obtenu un master gestion durable de l'Environnement pour les territoires et les entreprises à Montbéliard en 2012.

À la suite de cela, elle a travaillé un an et demi à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en tant que chargée d'opérations d'aménagement de zones d'activité économique. Adeline assure le pilotage des grands projets de la collectivité tels que la revitalisation du cœur historique, la requalification de l'îlot Saint Vincent ou encore la ZAC de Champvans.

Elle assurera également la mise en œuvre du développement du Syndicat Mixte Europolys.

Bienvenue à elle!

30 / DOUBS CENTRAL HISTOIRE / 31

PADD du SCOT Doubs central

LE SCOT DOUBS CENTRAL A FINALISÉ L'ÉLABORATION DE SON PROJET D'AMÉNAGE-MENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) QUI DÉFINIT LA STRATÉGIE D'AMÉ-NAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

La construction du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Doubs central, initiée en 2014 suit son cours. Ce document d'urbanisme, dont la mise en application est prévue pour 2017, doit permettre d'organiser et planifier l'ensemble du territoire avec une vision à long terme.

Ainsi, suite à la réalisation du diagnostic, les élus du SCoT ont œuvré à la définition du projet politique et stratégique : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci doit fixer les objectifs et ambitions du territoire en matière d'urbanisme, de logement, de mobilité, de développement économique, de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et forestiers, ou encore de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD, débattu en octobre dernier, propose **trois grands axes**, qui correspondent à des ambitions fondatrices pour l'évolution du territoire du SCoT pour les 15 à 20 prochaines années :

- Préserver le cadre environnemental et paysager du Doubs central, qui présente un caractère remarquable et qui constitue un vrai support d'activités économiques, en particulier agricoles, forestières et touristiques.
- Organiser le développement résidentiel et économique du territoire en s'appuyant sur les 5 bourgs-centres du SCoT, dont Baume-les-Dames, qui concentrent aujourd'hui une part importante de l'offre de services et d'emplois.



■ Tendre vers un développement urbain plus économe et durable, en veillant en particulier à maîtriser les dynamiques de consommation foncière sur un territoire où l'activité agricole constitue une force économique majeure. Dans cette optique, un objectif de réduction de 30% des rythmes de consommation foncière a été fixé pour les 15 prochaines années.

Désormais, le travail du SCoT repose sur la traduction de ces différents objectifs en mesures et orientations applicables sur le territoire. Pour cela, le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) actuellement en cours d'écriture établira des prescriptions et recommandations avec lesquelles les documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale...) devront être compatibles. La finalisation du DOO est prévue pour le premier trimestre 2016 et l'approbation du SCoT pour la fin d'année.

Pour tout renseignement concernant la démarche, vous pouvez contacter les services du SCoT Doubs central : 03 81 84 48 55

ou par mail l.pelletier@doubscentral.org

C'était là, sous nos pieds!

Comme l'oblige la loi de 2001 sur l'identification des vestiges archéologiques en amont des programmes d'aménagement, des opérations d'archéologie préventive ont été menées cet été par l'INRAP (Institut Nationale de Recherches Archéologiques Préventives), dans le cadre du réaménagement de l'îlot Saint Vincent.

Les sondages effectués ont permis de mettre au jour un quartier du centre-ville daté du Moyen-âge. Trois puits datés du X-XIIème siècle ont été identifiés. Des éléments massonnés datée du XVe siècle sont aussi découverts. Il s'agit de murs d'habitations, de délimitations en « pierre sèche » de parcelles, ainsi que d'une maison qui possédait un plancher en bois, une cheminée et vraisemblablement plusieurs étages.



Institut national

D'un point de vue urbanistique, les fouilles archéologiques montrent que l'actuelle rue des crieurs semble avoir gardé son organisation médiévale. La rue Saint Vincent, quant à elle, correspond à une réalisation moderne, vraisemblablement contemporaine de la reconstruction, débutée en 1617, de l'église paroissiale primitive.



Services publics

■ Mairie - 3 Place de la République

Tél: 03 81 84 07 13 Fax: 03 81 84 31 05

Mail: contact@baumelesdames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi: 9H00-12H00

(Permanence état-civil et informations générales)

■ Aide aux démarches administratives

Mairie – 3 Place de la République Contact : Madame Annie GIRARDAT

Fonction : Conseillère Municipale Déléguée

Permanence le deuxième vendredi du mois de 9h à 12h

ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie : Tél : 03 81 84 07 13

■ Permanence conseillers départementaux

M DALLAVALLE ou Mme NEVERS Les lundis semaines paires de 16h à 18h en mairie

■ Communauté de Communes du Pays Baumois

12 Esplanade du Breuil Tél : 03 81 84 75 90

■ Perception

Esplanade du Breuil Tél: 03 81 84 00 61

Horaires d'ouverture au public :

Les lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h, 13h30-16h mercredi : 8h30-12h (fermeture l'après-midi) vendredi : 8h30-11h30 (fermeture l'après-midi)

■ Centre d'Affaires et de Rencontres

(réservation de salle) Tél: 03 81 84 75 93

■ Consultation des archives

Mairie – 3 Place de la République

Tél: 03 81 84 07 13

Sur rendez-vous auprès du secrétariat

■ Médiathèque Jean Grosjean

Place de la loi

Tél: 03 81 51 60 79

Horaires d'ouverture au public :

Mardi: 14h-18h30

Mercredi: 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi: 14h-19h30

Samedi: 9h-12h et 14h-17h30

■ Office de Tourisme

8 rue de Provence Tél: 03 81 84 27 98 Fax: 03 81 84 15 61

Mail: info@ot-paysbaumois.fr Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

■ Doubs central – SCOT

Hôtel des services

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 42 48 Fax: 03 81 84 09 43

Mail: contact@doubscentral.org

■ Services Techniques – voirie – propreté urbaine

Rue Promenade du Breuil Tél: 03 81 84 23 20

■ Complexe touristique - Domaine d'Aucroix

Quai du Canal Tél: 03 81 84 38 89

Déchets – propreté

■ Déchetterie

Rue des Bouvreuils Tél: 03 81 84 22 12

Horaires d'ouverture au public :

Hiver (d'octobre à mars) du lundi au samedi :

9h-12h et 14h-17h

■ SICTOM (collecte d'ordures ménagères)

Esplanade du Breuil Tél: 03 81 84 75 95

■ SYTEVOM (déchetterie)

Tél: 03 84 76 93 00

Transport à la demande

■ TADOU - Doubs central

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 79 35

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

48 heures à l'avance

Forfait 0km >12km = 4€ le trajet

Services

■ Baume Bienvenue

23 rue Félix Bougeot Tél : 03 81 84 20 20

Site : www.baume-bienvenue.com Mail : baume.bienvenue@wanadoo.fr

■ Réception TNT

Tél: 09 70 818 818

Action sociale Solidarité

■ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Service prestations

Hôtel des Services – 5 rue Barbier Permanence le vendredi de 9h-12h et 13h30-16h Sans rendez-vous

Service accompagnement des familles

Hôtel des Services – 5 rue Barbier Sur rendez-vous au 03 81 84 01 01

■ Centre Communal d'Action Sociale

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 75 10

Mail: baume.ccas@baumelesdames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

■ Centre Médico Social - PMI

2 rue des Frères Greniers Tél : 03 81 84 48 70

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h

■ Le panier de l'amitié

Maison de la solidarité

4 rue des Finances

Tél: 03 81 84 32 87

ou information auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Horaires d'ouverture au public :

Jeudi: 13h30-17h

■ FNATH

Mairie – 3 Place de la République Permanence le troisième samedi du mois / tous les deux mois de 9h30-11h30.

■ ADAPEI – Service plus

Sur rendez-vous

Enfance Jeunesse éducation

■ Centre de loisirs et restauration scolaire (Périscolaire et extrascolaire)

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 38 28

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h

■ Halte garderie (crèche) La Ribambelle

8 rue de l'Eglise

Tél: 03 81 41 01 24

Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi : 7h-19h

■ Périscolaire de cour

Tél: 03 81 84 75 85

■ Relais Petite Enfance

8 rue de l'Eglise

Tél: 03 81 84 42 34

Tél (Rougemont): 03 81 86 08 32 Mail: rpe@baumelesdames.org

- Accueil sans rendez-vous:

Mardi 13h-16h Vendredi 13h-15h

- Accueil sur rendez-vous uniquement:

Lundi 16h-17h15 Mardi 16h-17h15

Vendredi 15h-17h15

- Permanence téléphonique :

Jeudi 13h-17h15

Permanence délocalisée à la Communauté de Communes du Pays de Rougemont :

le jeudi de 9h à 11h30 (03 81 86 08 32)

■ Ecoles de Baume les Dames

Ecole maternelle du centre : 03 81 84 09 20 Ecole maternelle de la Prairie : 03 81 84 13 05 Ecole maternelle de Cour : 03 81 84 15 95 Ecole Primaire des Terreaux : 03 81 84 07 80 Ecole Primaire du Breuil : 03 81 84 01 41 Ecole Primaire de Cour : 03 81 84 33 50 Collège René Cassin : 03 81 84 15 88

Lycée Professionnel Jouffroy d'Abbans : 03 81 84 02 77

IME Les Vignottes: 03 81 84 02 53

Retraités Personnes âgées

■ ADMR (service à domicile)

17 rue de la Prairie Tél : 03 81 84 22 74

■ CLIC – Espaces seniors (réseau gérontologique)

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 38 78

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

■ CARSAT Retraite

Tél: 3960 pour renseignements

Emploi

■ Armée de Terre

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Permanence le troisième mercredi du mois de 9h-17h Rendez-vous obliaatoire au 03 81 87 22 26

■ Association intermédiaire DEFI

Hôtel des services – 5 rue Barbier Permanence le mardi 9h30-12h et14h-17h

■ Développement 25

Hôtel des services – 5 rue Barbier Sur rendez-vous au 03 81 65 10 00

■ Gendarmerie

7 rue Barbier Sur rendez-vous au 03 81 82 12 88

■ GRETA

(organisme de formation professionnelle)

7 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 88 25 94

■ Mission Locale – Espaces Jeunes (-25 ans)

5 rue Barbier

Tél: 03 81 84 09 08

■ Objectif emploi

5 rue Barbier

Tél: 03 81 86 02 63

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Fermeture les mardis après-midi

Santé

■ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence le jeudi de 9H à 12h30 et de 13h15 à 16h30 Sans rendez-vous

■ CARSAT Santé (service social)

Le mardi sur rendez-vous

Tél: 03 81 47 54 07

■ Hôpital de Baume les Dames

1 avenue Kennedy

Tél: 03 81 84 70 00

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Visites autorisées de 12h à 20h

■ Centre de guidance infantile

4 rue de Provence

Tél: 03 81 84 10 64

■ Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

7 rue Barbier

Tél: 03 81 84 47 96

Horaires d'ouverture au public :

Lundi – Mardi : 8h-12h30

Jeudi- vendredi : 14h-17h

Fermeture le mercredi

■ Médecins de garde

Disponible sur les tableaux d'affichage, sur le site www.baumelesdames.org

ou appeler au 3966.

■ Pharmacie de garde

Contacter le 3237

36 / BAUME PRATIQUE

Urbanisme - logement

■ ADIL (Association Départementale d'Information sur le logement)

Mairie – 3 Place de la République Le premier mardi du mois de 9h à 12h sur RDV au 03 81 61 92 41

■ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Mairie – 3 Place de la République Le deuxième vendredi du mois de 15h à 17h sur RDV au 03 81 82 19 22

■ Aide au logement

Mairie – 3 Place de la République Contact : Madame Colette ROMANENS Fonction : Adjointe au Maire Le jeudi de 14h30 à 16h30

Conseils juridiques

■ Conseiller en défense salariale

Hôtel des Services – 5 rue Barbier Sur rendez-vous au 03 81 86 02 63 Service gratuit

■ Conciliateur

Mairie – 3 Place de la République Les premiers et troisièmes mardis du mois de 14h à 17h Sur rendez-vous au 03 81 84 12 91

■ Permanences d'accueil et d'information Solidarités Femmes

7 rue Barbier Permanence le deuxième du mois sur rendez-vous auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Numéros d'urgence

■ Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

■ Le Service d'aide médical urgente (SAMU) : 15

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

■ Police Secours: 17

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

■ Sapeurs-pompiers: 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

■ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS

■ ERDF dépannage

09 726 750 25

■ EDF

(mon contrat, ma facture)

0 810 040 333 ou 09 69 39 44 14

■ VEOLIA **0810 000 777**

ÉTAT CIVIL / 37

Naissances du 11 août 2015 au 8 décembre 2015

SANIEZ Lya	REGAZZONI Emy
DURAC Erbil	GAUROIS Inès
GUYOT Élena	SANZ Angel 30/10/2015
DEVIGNE Kassie	LEDUC CHIROL Aaron 31/10/2015
BIANCHI Esteban. 02/10/2015	LEDUC CHIROL James 31/10/2015
ALTUN DUPONT Gabriele	EL HAROUI Taha
DAVAL Zélie	MOREL Élyna
MALGOGNE Paul	

Mariages du 30 août 2015 au 8 décembre 2015

CONTE Gautier - DOMANGE Laëtitia	POUX Daniel - LOUIHY Malika
5 septembre 2015	17 octobre 2015
GARNERET Arnaud - MICHEL Aline	QU Yang - HUANG Siyun
26 septembre 2015	6 novembre 2015

Décès du 23 août 2015 au 8 décembre 2015

ROMANENS Reine	DEVILLERS Agnès 14/10/2015
GROSPERRIN Joël	CANET Raymonde
LOISEAU Madeleine	PERIARD Bernard
BEGY Jeannine	BOURGEOIS Roger 30/10/2015
DOLE Nicole	PION Yvonne
MÉOTTI Odette	COSTILLE Philippe
BOURGOIN Ginette 02/10/2015	CHEVOLLEAU Jean-Paul 29/11/2015
AMAUDRU Roger	CHATELAIN Marie Louise
MORASCHETTI Jeanne 05/10/2015	PETIT Jacqueline
SCHREIBER Francesca 06/10/2015	CHAZE Pierre

38 / LA PAROLE AUX ÉLUS

Chères baumoises, chers baumois,

L'exercice qui nous est imposé par la ville n'est pas le plus aisé qui soit.

Le texte que vous vous apprêtez à lire nous a été demandé le 20 novembre pour être rédigé impérativement avant le 30 novembre, sous peine, si nous ne nous exécutions pas dans les temps, d'être privés d'expression au prétexte d'impératifs techniques incontournables.

Oui, vous lisez bien! Alors que le pays pleure sa jeunesse massacrée au Bataclan et dans les rues de Paris, à l'heure où nous restons abasourdis par ces actes horribles qui portent atteinte à ce que nous avons de plus sacré - notre Liberté - il faudrait faire semblant d'être en janvier, de vous écrire comme si tout cela était déjà loin et vous parler de la politique à la petite semaine que la majorité s'ingénie à poursuivre pour la ville.

Nous aurions pu également vous faire un long développement sur la déception de plus en plus perceptible de nombreux baumois qui pensaient avoir élu un maire et qui s'aperçoivent qu'ils n'ont choisi qu'un candidat perpétuel aux (trop) nombreuses élections et pour qui la ville ne sera jamais qu'un tremplin.

Mais laissons cela de côté. Revenons aux valeurs essentielles, si fortement ravivées ces derniers jours, ces trois mots gravés aux frontons de nos mairies - liberté, égalité, fraternité - que nous ne devrions jamais oublier dans notre action quotidienne au service de nos concitoyens.

Ce ne sont pas que des mots. Ils sont bien plus que cela. Ils sont une promesse. Ils sont aussi le ciment sans lequel notre vie en commun ne serait pas possible, sauf à accepter de vivre sous la contrainte. Ce que nous refusons absolument. Nos valeurs, notre mode de vie, notre liberté de penser ne sont pas négociables. Nul ne peut nous en priver. Même pas nous même. Ils sont inaliénables. Nous ne devrions jamais l'oublier.

Albert Einstein disait que «Le monde est dangereux à vivre! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.» Alors ne laissons pas faire, et cela commence aujourd'hui, dans tous les actes de nos vies. Il nous suffit pour cela de ne pas céder à la peur que d'incertains voudraient nous imposer, d'affirmer simplement de manière positive ce que nous sommes, de garder notre esprit critique et ne pas céder aux sirènes du populisme.

Plus que jamais, nous avons la certitude que cela nous appartient, que les réponses sont en nous. Nous le devons aux 130 disparus de novembre.

Ne l'oublions jamais. La vie reprend ses droits. Alors, puisque vous lisez ces mots à l'aube d'une nouvelle année, période si propice aux vœux, nous vous souhaitons une année à la hauteur de vos espérances, une année où nous serons capables d'offrir un monde plus doux à nos enfants.

Belle année à toutes et tous.

Le groupe d'opposition GénérationS Baume

LA PAROLE AUX ÉLUS / 39

Cette année 2015 aura été marquante pour notre pays. Elle nous a démontré à quel point les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont fragiles et doivent être, sans cesse, rappelées et défendues. Suite aux attentats de Charlie Hebdo, et de Paris, les Baumois et les Baumoises ont su marquer leur attachement profond aux valeurs citoyennes et démocratiques de notre République.

En disant non à l'obscurantisme et aux extrémismes, ils ont affiché leur unité et leur volonté de continuer à vivre ensemble, heureux et solidaires. Les commémorations, réunions et rencontres avec les habitants ont été autant de moments pour rappeler que ce « vivre-ensemble » est un bien précieux, fragile, que nous devons tout faire pour le préserver et rester unis. Surtout dans la difficulté.

Malgré les peines et les tourments, nous devons croire en l'avenir et conserver cet idéal de transmettre à nos enfants un monde meilleur! C'est aussi pour cela, qu'à notre petite échelle, nous œuvrons, pour que la Ville de Baume les Dames soit plus que jamais un territoire de projet et d'opportunité pour tout à chacun, une commune où il fait bon vivre!

Dans un monde en profonde mutation et malgré les difficultés, nous saurons innover à travers nos programmes d'action en faveur du développement économique et du commerce pour favoriser l'emploi.

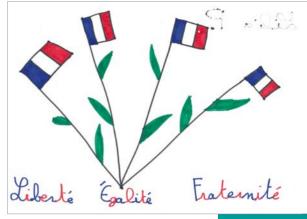
Cette année 2016, dans le cadre de la redynamisation du cœur historique, le réaménagement de l'îlot SaintVincent se poursuivra avec l'installation du futur centre socio-culturel qui accueillera l'école de musique ainsi que les associations. Un projet d'habitat accessible à la propriété ou à la location y sera adossé (rue Barbier et Savoyarde). De même, le projet brasserie sera lancé afin de constituer une locomotive attractive pour le centre historique. Si tout se passe bien, l'Office de tourisme sera inauguré au printemps Place de la république pour optimiser l'accueil des visiteurs. Des travaux de modernisation de la mairie seront enfin engagés afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et offrir aux Baumoises et aux baumois un service public de proximité tout en répondant aux exigences de mise en accessibilité.

Les projets et les chantiers sont nombreux. Vous le constatez et vous nous le dites régulièrement. C'est la condition pour que notre ville reste dynamique et attractive. Bien évidemment, nous n'oublions pas que tout cela se fera avec vous en s'appuyant sur les réunions de quartiers, que nous allons poursuivre, ainsi que les différentes instances de consultation de la population que nous avons mis en place notamment le Conseil consultatif et citoyen qui vient de démarrer. Vous le voyez, l'année 2016 s'annonce riche et fructueuse. Nous vous souhaitons donc une bonne et heureuse année 2016 et nous vous invitons à nous rejoindre pour un moment convivial lors des vœux de la municipalité le vendredi 15 janvier à 19h30 au Gymnase

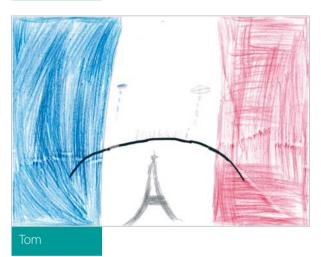
de l'Europe.

Le groupe majoritaire





₋ilia





Léa



Regards d'enfants

